



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 05.06.2020

Numéro de publication: HR02-1004904381

Canton: JU

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation K + S Entsorgung (Schweiz) AG, Delémont, nouveau Recyplus Entsorgung AG

Recyplus Entsorgung AG

Rue St-Henri 2

2800 Delémont

Jusqu'ici

K + S Entsorgung (Schweiz) AG

Précédente publication dans la FOSC: no 39, Date: 26.02.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton du Jura

K + S Entsorgung (Schweiz) AG, à Delémont, CHE-105.373.466, société anonyme (No. FOSC 39 du 26.02.2020, Publ. 1004839727). Modification des statuts: 27.05.2020. Nouvelle raison sociale: Recyplus Entsorgung AG. Nouveau but: Collecte, transport, triage, prétraitement, recyclage et destruction de déchets industriels et spéciaux en Suisse et à l'étranger dans ses propres installations ou dans celles de tiers, assainissement et élimination de sites contaminés et exploitation de laboratoires chimiques pour la préparation d'analyses pour ses propres besoins ou en tant que service pour des tiers (cf. statuts pour but complet). Nouvelles actions: 3'000 actions nominatives de CHF 100.00 [précédemment: 3'000 actions au porteur de CHF 100.00]. Nouveaux faits qualifiés: Abrogation, selon l'art. 628 al. 4 CO, des dispositions statutaires relatives à la reprise de biens. [précédemment: Reprise de biens envisagée : la société envisageait, après sa constitution, de reprendre des équipements intérieurs de bureau selon une liste d'inventaire à établir pour un prix maximal de CHF 70'000.--, ainsi que des dossiers de clients, documentations de clients et adresses de clients pour un prix maximal de CHF 483'000.--]. Nouvelles communications: Communications aux actionnaires: par lettre ou par courrier électronique. Nouvelle restriction à la transmissibilité: Restriction à la transmissibilité des actions nominatives: selon statuts. [biffé: Communications aux actionnaires : par lettre recommandée, pour autant que tous les actionnaires et leurs adresses soient connus.]

Registre journalier no 644 du 02.06.2020